

GESTION DES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS : DE LA PLANIFICATION AUX LITIGES

2 semaines

 LA ROCHELLE
France

 du 19 au 30 juillet 2027

5 400,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement



OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures de suivi et d'exécution des contrats afin de prévenir et traiter les risques de situation contentieuse.
- Savoir gérer les dossiers de réclamations et les litiges survenus lors de la contractualisation et l'exécution des marchés.
- Maîtriser les différentes procédures d'arbitrage.



LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts
- Pauses-café et pauses déjeuner offertes les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local



PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et/ou fournitures.
- Cadres en charge de l'audit ou du contrôle des marchés publics.
- Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- Conseillers juridiques.



BON À SAVOIR

- Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires qu'ils utilisent dans le cadre de leur fonction.
- Cette formation vient en complément de la formation « passation et exécution des marchés ».



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

S'approprier le contrat du projet

- Rappel des concepts clés de la passation des marchés : Définitions, principes, processus de passation des marchés, catégories des marchés : travaux, fournitures, services, services de consultants (prestations intellectuelles).
- Les composantes d'un contrat.
- Les acteurs et les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et du titulaire.
- Les aspects financiers d'un contrat, les quantités, Les modalités de contrôle.
- Les garanties (Les cautions de garantie), les assurances, la responsabilité civile et l'engagement décennal (assurance et garantie décennales).
- La sous-traitance : différents types d'associations, fondement et obligation juridique.
- Les outils de gestion des contrats : WBS, planification opérationnelle, tableaux de bord, technique d'évaluation et d'examen de programmes (PERT), Diagramme de Gantt ; etc.
- Les points d'ombre ou faiblesses des DAO qui impactent l'exécution des contrats.
- La prévention des risques de contentieux : Mise en place d'un CPRD (Comité de Prévention et de Règlement des Différents).

Module 2

L'exécution des marchés : la gestion des contrats

- L'élaboration du plan de gestion de contrat : élaboration de la matrice de risques liés au contrat, les principaux jalons / livrables, le calendrier d'exécution et de paiement, les indicateurs clés de suivi de la performance des marchés et contrats.
- La gestion des risques liés à l'exécution des contrats.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Mécanismes de gestion communs à tous les types de marchés/contrats et les particularités.
- Les procédures contractuelles de suivi et d'évaluation.
- Les réceptions : provisoire et définitive.
- Les pénalités : rédaction des clauses et modalités d'application.
- Gestion des réclamations, des différends et des litiges : Rôle du panel de règlement des différends (CRP/CPRD), Conciliation et Arbitrage.
- Les opérations de clôture du contrat.

Module 3

La gestion des litiges, contentieux et arbitrage

- Les bases juridiques de la conciliation et de la médiation ; la rédaction et la contractualisation du protocole de conciliation.
- Les procédures d'arbitrage (CCI, FED, CIRDI, OHADA, etc.).
- Les mémoires en demande et les mémoires en défense.
- La sentence arbitrale et le coût de l'arbitrage.



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation